



# Formation d'Aide Médico-Psychologique

## Le concours d'entrée

---

Cette formation s'adresse exclusivement à **des personnes en cours d'emploi** exerçant la fonction d'AMP.

**Une expérience d'accompagnement de personnes dépendantes pendant une année** est un prérequis à l'inscription.

Cette expérience peut être une expérience professionnelle d'accompagnement au quotidien de personnes dépendantes

Elle peut aussi être une expérience de volontariat à L'Arche ou dans d'autres associations dans lesquelles les volontaires participent à l'accompagnement au quotidien de personnes dépendantes.

S'ils sont d'origine étrangère, les candidats auront **une connaissance du français** parlé et écrit qui leur permettra de participer aux cours et d'avoir un niveau suffisant en langue française pour présenter le concours.


## Le dossier d'admission

---

Avant de pouvoir participer au concours d'entrée en formation, le candidat doit remplir un dossier d'admission qui permet à L'Arche en France de connaître un peu mieux le candidat et de vérifier s'il satisfait bien aux conditions d'admission telles qu'elles sont définies dans notre règlement intérieur.

Vous pouvez retirer un **dossier d'admission** à :

L'Arche en France  
12, rue Copreaux  
75015 Paris  
Tél : 01 45 32 35 33  
Email : [formations@arche-france.org](mailto:formations@arche-france.org)

Photo	
<b>DOSSIER DE CANDIDATURE À LA FORMATION AMP</b>	
NOM :	
NOM DE JEUNE FILLE :	
PRENOMS :	
NATIONALITE :	

## Les critères d'admission

- Être en cours d'emploi d'Aide Médico-Psychologique
- Avoir une expérience d'au moins un an dans l'accompagnement des personnes dépendantes
- Être motivé pour la formation
- Ne pas présenter d'éventuelles incompatibilités avec l'exercice de cette profession
- Être en accord avec le projet pédagogique du centre de formation de L'Arche en France

NB : La promotion étant de 25 personnes, les candidats non admis faute de place seront prioritaires lors de la promotion suivante.

## Dossier d'admission

Le dossier d'admission, à renvoyer à L'Arche en France, comprend :

- Une courte autobiographie
- Une lettre de motivation
- La description d'une situation d'accompagnement à laquelle le candidat a été confronté
- Une évaluation de l'employeur
- Et les différentes pièces administratives nécessaires au dossier (photocopie d'une pièce d'identité, indication du statut du candidat...)



## Les épreuves d'admission

---

Conformément à la législation, les candidats sont sélectionnés après deux **épreuves d'admission** organisées par le centre de formation :

- L'épreuve écrite d'admissibilité : épreuve écrite qui permet de vérifier le niveau de français et l'expression écrite des candidats. L'épreuve porte sur des connaissances générales.
- L'épreuve orale : entretien avec un formateur et un professionnel qui jugeront de l'aptitude du candidat à suivre la formation.

A l'issue des épreuves, un jury composé du responsable de la formation et de tous les membres du jury concernés par les épreuves délibérera et arrêtera la liste des candidats reçus.

## L'épreuve écrite

Le concours d'AMP débute par une **épreuve écrite**. Le candidat doit répondre par écrit en une heure trente maximum à dix questions, qui peuvent porter sur :

- *La culture générale*
- *L'actualité politique et économique*
- *Les réformes sociales*
- *Le secteur médico-social*

Certaines questions demandent une réponse précise comme la signification d'un sigle, la définition d'une institution, le nom d'une personnalité. D'autres questions sont ouvertes. Dans ce cas, le correcteur n'attend pas une réponse préconçue, mais bien l'expression d'une opinion, de manière mesurée, sur des questions de société.



Exemples de questions :

- *Quel est le nom du Ministre du Travail actuel ?*
- *Quel est le rôle d'un conseiller général ?*
- *Quelle est la signification du sigle EHPAD et IME ?*
- *Quel est le rôle d'un AMP au quotidien ?*
- *Que pensez-vous de l'affaire Vincent Lambert ?*
- *L'accessibilité des lieux publics pour personnes handicapées n'est pas un sujet simple pour les élus municipaux. Quels aménagements sont prioritaires pour l'améliorer ?*
- *Quel est le dernier film que vous avez vu ? Quel était son sujet et l'avez-vous apprécié ?*
- *Comment lutter contre le harcèlement moral au travail ?*

Bon nombre de candidats redoutent l'épreuve écrite en raison de l'orthographe. Dans ce type d'épreuve, le jury s'intéresse plus au fond qu'à la forme. Veillez à écrire de manière lisible et à aérer votre copie à l'aide de sauts de lignes et de paragraphes. Un temps de relecture est à prévoir pour la correction des fautes.

## Les dispenses d'épreuve écrite

**Sont dispensés de l'épreuve écrite les candidats titulaires des diplômes suivants :**

- *Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (AVS)*
- *Diplôme d'État d'aide-soignante (AS)*
- *Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (AP)*
- *BEPA Services aux personnes*
- *CAPA Services en milieu rural*
- *Brevet d'État professionnel Carrières sanitaires et sociales (CSS)*
- *CAP Petite enfance...*

Lors de l'inscription au concours, il est obligatoire de fournir une photocopie du diplôme afin de bénéficier de la dispense.

## L'épreuve orale



L'**oral d'admission** est l'épreuve déterminante pour intégrer la formation d'Aide Médico-Psychologique, elle consiste en un entretien de 20 minutes sous la responsabilité d'un formateur ne travaillant pas dans l'établissement de formation, et d'un professionnel. L'entretien repose sur les documents contenus dans le dossier d'admission. Le jury pose des questions concrètes au candidat sur sa vision du métier d'Aide Médico-Psychologique et sur sa volonté de l'exercer. Le candidat doit avoir un dialogue avec le jury, qui évalue ses capacités relationnelles et d'expression. Il n'y a aucun piège dans ce type de questions.

Exemples de questions :

- *Pourquoi avoir choisi le métier d'AMP ?*
- *Quelles sont les contraintes liées à ce métier ?*
- *Quels sont vos atouts pour être un professionnel efficace ?*
- *Quels sont les modules de la formation d'AMP ?*
- *Avez-vous eu des expériences professionnelles en lien avec le métier d'AMP ?*

Cette épreuve est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que son adhésion au projet pédagogique de L'Arche en France.

## Commission d'admission

La commission d'admission, composée du directeur de l'établissement de formation ou de son représentant, du responsable de la formation, de l'animateur de la formation, des correcteurs des épreuves écrites et des membres du jury, arrête la liste des candidats admis à suivre la formation.

Le responsable de la formation appelle chaque candidat pour l'informer de la décision de la commission, des notes obtenues et des commentaires des jurys.